



Accusé de réception en préfecture
02B-24200354-20180723-CONS-AG-18-094
-DE
Date de réception préfecture : 27/07/2018

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 23 juillet 2018

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Soutien aux animations économiques, touristiques et numériques 2018 - 3ème programmation

L'an Deux Mille dix-huit, le 23 juillet à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI.

ETAIENT PRESENTS :

Serena BATTESTINI, Jean BIAGGINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Emmanuelle DE GENTILI, Pierre-Noël LUIGGI, Jean-Joseph MASSONI, Julien MORGANTI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Lucien NATALI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Jacques PADOVANI, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Céline SIMONI PIACENTINI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Noël VALERY, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI.

ONT DONNE POUVOIR :

Mme. Marie-Paule HOUEMER	à	M. Jean ZUCCARELLI
Mme Mattea LACAVE	à	M. Ivana POLISINI
Mme Marie-Dominique CARRIER	à	Mme Linda PIPERI
M. Jean-Louis MILANI	à	M. Jean-Jacques MASSONI
M. Gilles SIMEONI	à	M. Pierre SAVELLI
Mme Marie-Dominique GIAMARCHI	à	Mme. Céline SIMONI PIACENTINI
M. Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	M. Louis POZZO DI BORGO
M. Guy ARMANET	à	M. Henri POYET

QUORUM : 21

ABSENTS :

Angèle BRUNINI, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Valérie BIANCHI, Thérèse LORENZI, Etienne PERFETTI, Jean-Michel SAVELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

OBJET : Soutien aux animations économiques, touristiques et numériques 2018 – 3ème programmation

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux animations économiques, touristiques et numériques approuvé par le Conseil Communautaire du 30 mai 2017 ;

Vu les demandes de subvention 2018 pour des animations économiques, touristiques et numériques reçues à la CAB ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 16 juillet 2018 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE
(A l'unanimité)**

L'octroi des subventions suivantes :

- 1 500 euros à la CCI de Haute-Corse pour l'opération « shopping de nuit » 2018 ;
- 500 euros à l'Association des Commerçants et Artisans de Furiani (ACAF) pour son plan d'action 2018 ;

(A la majorité – Non-participation Mme Battestini)

L'octroi des subventions suivantes :

- 5 000 euros à la CCI de Haute-Corse pour l'opération « salon du numérique » 2018.

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification